

Compte rendu des présentations d'innovations

→ Innovation n°1 : Association Munuy « la voix des femmes » (Burkina Faso)

Présentée par mesdames

Mme Dao Sibilé Ahoua	secrétaire générale du bureau exécutif
Mme Aissatou Ouattara	secrétaire à la communication et de l'information (ex directrice)

1. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

Il s'agit d'un programme visant à équiper chaque femme de son poste radio. Il existe beaucoup de radio de proximité dans d'autres zones mais aucune n'a songé à aider leurs auditeurs et surtout leurs auditrices à se doter d'un poste récepteur.

2. Les problèmes de départ.

Le problème initial était un problème de communication au sein de l'association. L'association date de mars 1992 et en 2000 elle comptait déjà un grand nombre de membres (10 000 femmes). Avant la création de la radio, les assemblées générales avaient lieu 1 fois par ans et pendant le reste de l'année, les membres se plaignaient de ne pas avoir assez d'informations. Même pour l'organisation de l'AG, on rencontrait des problèmes pour convoquer les membres. Les femmes arrivaient fréquemment avant ou après l'AG car le plus souvent on leur avait mal lu les convocations. On recherchait un outil pour parer à ce problème d'information et faire mieux fonctionner l'association. On a pensé à la radio mais il fallait d'abord mener une étude pour voir quel était l'accès des femmes aux émissions radios.

3. La naissance de l'innovation.

L'idée est venue des résultats d'une étude sur 100 femmes réalisée en 2000 dans 8 localité de notre province: aucune femme n'avait de poste radio ! Les hommes avaient des postes récepteurs mais pas leurs femmes et quand le mari partait au champ, il bouclait son poste. De toute façon, les femmes se désintéressaient de la radio car les émissions ne leur étaient pas adressées. La décision a été prise lors de l'Assemblée Générale pendant laquelle les résultats de l'étude ont été restitués.

Les déléguées de l'AG ont décidé :

- qu'il fallait doter les femmes de poste récepteur
- qu'il fallait une radio diffusant des émissions pour les femmes

Le bureau exécutif a commencé à rechercher des solutions et des partenaires financiers.

4. Les activités réalisées. L'évolution dans le temps. L'intérêt pour les paysans.

Le bureau est allé négocier avec les commerçants et les bailleurs : il a obtenu un accord pour la vente de postes de bonne qualité 5000 FCFA/unité avec une subvention du bailleur de 1000 FCFA/unité, permettant de fournir aux membres des postes à 4000 FCFA/unité.

Les responsables de l'association ont bénéficiés des postes subventionnés. Pour l'ensemble des femmes, un système de tontine a été mis en place : les femmes d'un même marché se

cotisaient chaque jour de marché pour acheter un poste de radio à l'une d'entre elle. Au fur et à mesure, chacune d'entre elles a été équipée sans qu'elle ne sente « le poids de l'argent ». Avec ce système, toutes ont été capables de s'acheter le poste.

Dans chaque village, 1 femmes et 1 hommes ont été choisis pour être correspondants villageois, chargés d'animer les clubs d'écoute (mixtes, mais dans lesquels les femmes étaient largement majoritaires) et de faire remonter l'information sur les réactions des auditrices par rapport aux émissions diffusées et les propositions d'émissions. Les 106 correspondants ont également bénéficiés des postes subventionnés.

Les bailleurs ont également aidé l'association à acheter un poste émetteur, qui a été mis en service le 6 juin 2000.

L'intérêt pour les paysans est évident. Il y a eu un véritable engouement au niveau des femmes et même plus généralement de la population. La radio constituait un besoin réel des gens de cette zone :

- Avant la radio « voix de la femme », on ne pouvait qu'écouter des radios nationales du Mali et de Côte d'Ivoire, mais aucune émission en langue locale (il existe 5 langues locales dans la zone) ;
- Les femmes sont contentes d'avoir un poste radio à elle qu'elles peuvent écouter en tout temps et en tout lieu ;
- Il y a une participation réelle de la population à la production des émissions, une véritable appropriation ;
- La radio est également un véritable outil de travail. L'association compte 10 000 membres. Avant la radio, il y avait de réels problèmes de communication entre le bureau et les membres.

5. Les acteurs principaux et leurs rôles.

- L'Assemblée Générale de l'association : prise de décision
- Le Bureau exécutif association : étude faisabilité et recherche partenaire, négociation avec les commerçants
- Le commerçant : prix promotionnel pour appuyer l'opération
- Les correspondants villageois : sensibilisation et animation
- Les Clubs d'écoute : écoute émission, débats, feed back vers le bureau

6. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

8000 femmes membres ont bénéficiés des postes radio subventionnés. En outre, les femmes qui n'étaient pas membres ont tout fait pour s'acheter elles-mêmes leur poste radio, sans la subvention !

Le bureau a bénéficié de la diffusion d'une autre expérience. Des visites d'échange auprès de 2 radios « sœurs » ont été effectuées avant l'ouverture de leur radio.

7. Les difficultés rencontrées. Les solutions trouvées ou envisagées.

La principale difficulté a été l'incompréhension initiale des hommes. Dans les foyers, il y a eu beaucoup de jalousie. Des émissions de sensibilisation sur le code de la famille, sur la cohabitation entre conjoints et l'harmonie dans le couple ont été diffusées et ont portées leurs

fruits. Aujourd'hui, les hommes sont admis dans l'association, mais ils ne peuvent pas occuper de postes décisionnels.

L'autre difficulté a été la manipulation des appareils par les femmes. Comme elles n'avaient jamais touché à un appareil, elles ne savaient pas le manipuler. Les animatrices et le technicien chargé de la maintenance du poste émetteur au niveau du siège ont aidé les femmes qui pouvaient y passer ; les correspondants villageois les ont aidé au niveau des villages.

8. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

Avant tout, il faut réaliser une étude de faisabilité : il faut qu'il y ait un réel besoin du groupe cible et une solidarité entre ses membres (certaines femmes pouvaient acheter seule mais elles ont travaillé pour l'association afin d'aider les autres). Il faut faire ensuite beaucoup de sensibilisation pour créer un esprit d'équipe autour de l'opération.

Synthèse des débats :

Les débats se sont centrés sur la compréhension du fonctionnement du programme et de ses impacts sur la société locale.

Fonctionnement du programme

Des questions de précision sur le fonctionnement de la radio :

- la nature des émissions diffusées : ce sont des thèmes en direction des femmes, des jeunes et des enfants principalement, les autres portent sur la scolarisation des filles, code de la famille...
- la conception des émissions : au niveau du service de rédaction (directrice, chef de programme), à partir de questionnaire et de missions dans les villages, à partir des réactions des clubs ce qui permet de parler des problèmes réels des gens, les clubs réagissent par rapport à la pertinence des thèmes diffusés, les enrichissent en donnant leurs points de vue,
- les méthodes employées pour impliquer les membres des clubs : pour les motiver, l'association a fourni des vélos aux animateurs pour qu'ils puissent aisément se déplacer dans le village, un membre du RECOPA a indiqué qu'il est plus facile pour un paysan que pour un journaliste d'animer un tel groupe car il est du milieu, les paysans deviennent les ambassadeurs de la radio et la population adhère.
- les heures de diffusion : les émissions sont diffusées à des heures précises où les membres des clubs se réunissent, l'association a réalisé une étude (autofinancée) pour déterminer les heures de grande écoute,

Des questions sur la mobilisation des ressources financières pour le programme :

- L'étude de faisabilité initiale a été autofinancée à raison de 100F/mois/femmes. Les femmes ont bénéficié des résultats de l'étude. Ensuite, le bureau a recherché des financements complémentaires pour lancer le programme (achat poste émetteur, achat postes récepteurs),
- Le fonctionnement de la radio est assuré à 100% par l'association (pas de participation des bailleurs) : 75% par les cotisations et 25% par d'autres activités rémunérées (émissions payantes pour les autres associations, pour les communiqués des services étatiques mais pas de publicité).

- Le problème se situe au niveau du renouvellement du poste émetteur, les ressources propres étant insuffisantes.

Impact du programme

Des questions sur les impacts du programme sur les ménages :

- Les problèmes sociaux initiaux entre hommes et femmes (jalousie, vols, déviations du programme par les hommes...) et la place initiale des femmes dans la société (la femme comme un objet pour l'homme, qui ne peut qu'aller au champ et s'occuper des enfants).
- L'évolution de la situation vers une meilleure harmonie, une diminution des violences grâce aux émissions sur la polygamie (entente entre femmes dans le ménage), sur le code famille (mariage civil, acte mariage...),
- sur l'équité dans le travail pour les enfants

Des questions sur les impacts du programme en matière d'éducation :

- La sensibilisation sur le rôle des femmes dans l'éducation de leurs enfants, sur l'équité dans le travail entre enfants et entre sexes ;
- L'expérience d'un village test dans lequel presque toutes les femmes sont membres de l'association : Avant on disait que les garçons étaient plus intelligents que les filles mais c'était en fait une question de surcharge de travail et de faible taux de scolarisation pour les filles. Les femmes de ce village ont convaincu le chef, les vieux et les hommes du village d'accepter de répartir de manière équitable le travail entre garçons et filles (pour puiser l'eau, piler le mil, faire la cuisine, la vaisselle) et d'inscrire les filles à l'école (85 inscrit, 45 garçons contre 40 filles). Les résultats scolaires de 6^{ème} de ces enfants ont été suivi : 35 filles ont été admises contre 20 garçons ! Cette évaluation a été largement diffusée par la radio ;
- Mise en place d'association de mères éducatives pour soutenir la scolarisation des filles : aujourd'hui, plus de 60% de filles de la zone sont scolarisées contre 40% de garçons (avant, sur 200 enfants on trouvait 10 filles maximum) ;
- Création d'un centre d'alphabétisation dans lequel sont accueilli 20 femmes contre 10 hommes pour contribuer à combler le retard des femmes.

Des questions sur les autres impacts :

L'amélioration de l'hygiène ; la promotion des produits ; le transfert technologie entre villages (fabrication de savon par exemple) ; la promotion de la démocratie et de l'application des lois (vulgarisation code des personnes et de la famille, organisation avec le Préfet de régularisations collectives de mariages).

➔ Innovation n° 2 : Le RECOPA (réseau de communication sur le pastoralisme) : la communication comme outil de gestion concertée des ressources agro-pastorales.

Présentée par messieurs SIDIBE Idrissa et MAIGA Boubacar

Synthèse de l'exposé et des débats :

Face aux problèmes ci - après :

- La réduction des zones pastorales, alors que plus de 90% du cheptel national est issue de ce type d'élevage,

- L'extension des cultures en plus des forêts classées impliquant une marginalisation des pasteurs et des conflits entre agriculteurs et pasteurs,
- Manque de communication entre les pasteurs,
- L'analphabétisme.

Le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA) se veut être un outil de négociation et de lobby efficace au service des pasteurs burkinabé notamment dans la prévention et la gestion des conflits.

Naissance de l'innovation :

Le réseau est né suite à un projet initié en 199 par une ONG française qui s'est appuyée sur les acteurs même pour la mise en œuvre du projet. Le projet a beaucoup mis l'accent sur les échanges d'informations entre pasteurs pour résoudre selon les présentateurs de l'innovation pour résoudre beaucoup de problèmes liés à l'élevage. Pour pérenniser les actions entreprises par le projet, la création d'une association était nécessaire pour prendre le relais.

Le réseau est chargé de la collecte des préoccupations de la base, les centralise et diffuse après traitement à travers trois canaux : la radio, le journal et les comités d'écoute. Le bulletin d'information est édité en langue locale Fulfulde et les comités d'écoute concernent les non alphabétisés. Les séances d'écoute sont des occasions de collecte des réactions de l'auditoire. Le traitement de ces observations peut aboutir à des thématiques faisant l'objet de formation ou de forum pour lesquels les techniciens sont sollicités.

Les activités réalisées et intérêt pour les paysans:

- Réalisation de 1000 Km de pistes à bétail,
- Mise en place de 22 Comités départementaux
- Mise en place de 97 Comités villageois de négociation
- Plus de 100 Comités d'écoute,
- Formation sur 9 thèmes ayant touché 330 personnes,
- Développement de stratégie de collecte d'information assurée par les correspondants pastoraux,
- 2 zones pastorales localisée une de 95 000 ha et l'autre de 41 000 ha avec des cahiers de charges,
- 12 zones de pâture
- Participation à l'analyse des textes de loi.

L'intérêt est que grâce à la communication entre les acteurs ruraux, le pastoralisme n'est plus perçu comme un problème ethnique, car il concerne presque tous les ruraux. La communication entre acteurs a instauré un climat de tolérance mutuelle, car dans certains départements le réseau a pu gérer 60% des conflits.

Les acteurs principaux et leurs rôles:

Les acteurs principaux sont :

- 22 correspondants pastoraux chargés de la collecte d'information,
- Les bureaux régionaux
- L'administration,
- Les chefs coutumiers et

- Les services techniques

Le réseau bénéficie de l'assistance juridique d'un bureau d'étude, composé de juristes et de sociologues pour la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Le réseau est présent sur plusieurs provinces du Burkina. Les difficultés rencontrées sont surtout la timidité de l'adhésion des ruraux due aux mauvaises habitudes de l'encadrement qui par le passé utilisait les termes comme ceci « selon la politique actuelle il faut... »

Les débats ont porté sur les questions de compréhension d'une part, mais aussi sur des questions de fond. Certaines questions portant sur le fonctionnement du mécanisme ont été répondues, mais celles liées à des détails techniques ou financiers ont été reportées à la journée du jeudi ou à des échanges informelles. Les questions de fond sont celles qui sont liées à la survie de la structure pour lesquelles les innovateurs doivent surtout faire attention. Parmi celles-ci ont peu citer entre autres :

- La question de pérennisation de l'innovation.
- Comment influencer une politique nationale à partir d'une innovation ?
- Comment insérer cette dynamique dans le processus de décentralisation ?

→ Innovation n° 3 : Maîtrise de la commercialisation locale du riz, l'expérience de la coopérative agricole de Mogtèdo

Présentée par Moumouni OUEDRAOGO ; Jules OUEDRAOGO et Lazare TIENDREBEOGO

Résumé de l'exposé et des débats :

L'innovation présentée par les riziculteurs de Mogtèdo porte sur la commercialisation des produits de leur périmètre. Il s'agit de la création d'un marché par les paysans où :

- Le prix des produits est fixé par les producteurs et ne se discute pas,
- Les règles sont définies par les paysans ainsi que des sanctions en cas de violation de ces règles allant de l'avertissement à une sanction coutumière selon leur gravité,
- Les commerçants ne font pas la loi.

La coopérative avait un contrat avec la Société Nationale de Collecte et de Commercialisation du Riz qui avait le monopole de la commercialisation du riz sur l'ensemble du territoire nationale qui à l'époque, fixait de façon unilatérale le prix au producteur. Le paiement du riz de l'argent se faisait beaucoup attendre et plus grave que ça, souvent une partie de la somme était coupée sous prétexte qu'une partie du riz était pourrie, mettant ainsi les producteurs en difficulté de paiement de leur crédit de campagne.

Suite à une rencontre où il a été question du désengagement de l'Etat de la commercialisation, les producteurs de Mogtèdo, réunis en Assemblée Générale ont décidé de la création du marché. C'est au cours de cette assemblée générale que les règles du marché ainsi que les sanctions de violation ont été définies. Un groupement de femmes a été mis en place auquel l'exclusivité de la vente du riz a été confiée ; ces femmes payaient le paddy, le décortiquaient à la main avant l'arrivée des décortiqueuses qui sont nos jours au nombre de 8. Des mesureurs sont désignés par la coopérative et seront rémunérés à 100 Fcfa par l'acheteur pour un sac de 100 Kg vendu. Un comité de supervision a été mis en place pour veiller sur les prix et l'application des règles.

Le prix du paddy et celui du riz décortiqué sont fixés après chaque récolte en tenant compte des charges de production ainsi que celle de la transformation.

Intérêt pour les producteurs :

- Sécurisation du prix au producteur payé au comptant,
- Marché disponible
- Création d'activités génératrices de revenus pour les femmes du village
- Plus grande autonomie des femmes.

Acteurs impliqués et leurs rôles :

- Les services d'encadrement technique s'occupent du conseil agricole
- Les producteurs payent leur crédit en nature à la coopérative et vendent leur riz à la coopérative,
- Les femmes payent le paddy au magasin et commercialisent la totalité sur le marché local après décorticage,
- Les décortiqueurs sont des opérateurs privés. Ils décortiquent le paddy des femmes et peuvent en acheter aussi pour faire fonctionner leur machine en dehors celui des femmes,
- Les superviseurs sont chargés du respect strict des règles définies par la coopérative
- Les mesureurs s'occupent de la mesure pour pallier à la mésentente entre vendeurs et acheteurs.

Personnes touchées :

- Les 378 membres de la coopérative
- Plus d'une centaine de femmes
- Les 8 décortiqueurs,
- Beaucoup d'OP sollicitent la coopérative pour écouler leur produits après épuisement du stock villageois.

Difficultés rencontrées et solutions trouvées :

Le riz étant séché au sol, présente souvent des cailloux, affectant ainsi sa qualité ; pour cela des terrasses sont en confection pour le séchage.

Conseils : les intervenants, en terminant leur exposé ont attiré l'attention du public sur deux conseils pour réussir une telle démarche :

- Communiquer pour mieux se faire comprendre,
- Mettre en place une organisation

Résumé des débats :

Après ce brillant exposé des coopérateurs de Mogtédou sur leur expérience ayant tant impressionné leur auditoire, les questions d'éclaircissement posées ont été répondues avec satisfaction. Les discussions ont révélé que l'expérience de Mogtédou est une révolution dans le contexte burkinabé où le riz local connaît un sérieux problème de mévente à cause du riz importé qui coûte moins cher. Mais la coopérative de Mogtédou arrive à écouler toute la production de ses membres.

L'expérience doit sa réussite à l'identification du problème réel, à une cohésion sociale assez forte et à une ferme volonté de la population à résoudre ce problème pour tirer le meilleur profit de leur activité.

Les participants ont conseillé à la coopérative de rester vigilant pour ne pas casser cette dynamique en veillant à scrupuleusement à tout ce qui pourrait nuire à l'avenir, au bon fonctionnement de ce système.

Un autre point saillant des débats a été le « truquage » d'emballage constaté dans trois pays différents : le Burkina Faso et le Sénégal où le riz local est mis dans les emballage d'importation pour être vendu sur le marché local ; au Mali c'est le riz importé qui est mélangé au riz local et vendu au prix de ce dernier qui coûte plus cher.

→ Innovation n° 4 : le Zaï, expériences paysannes d'apprentissage actif et de partages de savoir faire

Présenté par Ousséini ZOROME, paysan innovateur

1. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

Tout d'abord, « Zaï » veut dire « anticipation », « être matinal », « se lever tôt ». C'est une technique de préparation des sols pour qui permet de retenir l'eau et de faciliter son infiltration dans des terres pauvres et arides. Sur la zone de Zoromé Ousséini, au Burkina, il tombe seulement 300 à 400 mm par an, et il n'y a rien pour arrêter l'eau.

2. Les problèmes de départ.

Il a fait trois campagnes de production sans pouvoir récolter car ses semis ne sont pas arrivés à maturité à cause du manque d'eau. Il a alors pris la décision de changer de méthode de production.

3. La naissance de l'innovation.

Le Zaï est en fait une vieille technique qui existait déjà chez ses grands parents : ses grands parents semaient dans des petits trous sans fumier. Mais il a pris cette technique et l'a amélioré pour l'adapter aux conditions actuelles. Il a fait de la recherche action sur son champ depuis 1983 jusqu'à avoir trouvé une technique adéquate.

4. Les activités réalisées. L'évolution dans le temps. L'intérêt pour les paysans.

Pour faire le Zai, il faut d'abord avoir une fosse fumièrè. On commence par identifier le sens d'écoulement des eaux sur le champ et en fonction de ce sens, on creuse des trous de telle sorte que la terre bloque l'eau et la force à rentrer dans le trou. Il faut adapter la profondeur des trous à la nature du sol, en fonction du besoin d'eau. On construit également des diguettes anti-érosive pour mieux canaliser l'eau. Ces trous doivent être préparé avant la saison des pluies, d'où le nom. Pendant la saison sèche, les déchets rentrent déjà dans le trou et les termites s'y installent ; elles préparent ainsi le milieu. Ensuite, quand la pluie arrive, on sème au moins une dizaine de graine de mil par trou, recouverte de matière organique, pour que les plantules puissent percer cette matière organique et sortir des trous. Il faut utiliser des semences précoces du fait du manque de pluie pour que le mil mûrisse à temps. On peut semer pendant 3 ans dans les mêmes trous avant de les renouveler, puis il faut faire une rotation pour éviter l'appauvrissement terre. Pendant ces trois ans, des arbres commencent à grandir et deviennent des arbustes.

L'intérêt pour les paysans est important car le Zaï accroît la production : quand il pleut, l'eau s'infiltré sous la couche de matière organique en passant par les trous réalisés par les termites, le sol boit l'eau et se régénère, la plante bénéficie ainsi d'un milieu humide qui favorise sa croissance.

Les acteurs principaux et leurs rôles.

C'est l'homme qui est sur son champ et qui décide de pratiquer le Zai. Ce qui est important c'est d'avoir les outils : la fosse fumière, la houe, les traitements des semences pour les protéger des termites, les semences améliorées précoces adaptés à la zone de production.

5. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

Ce sont les services d'encadrement qui ont repéré son innovation. Ils ont fait une comparaison de rendement sur 10m² de son champ : il était triple avec le Zai. Lors d'une visite d'un ministre de l'agriculture dans sa région en 1987, les services ont emmené le Ministre visiter son champ. En arrivant à la capitale, ce dernier a envoyé la TV nationale faire un reportage sur son exploitation et il l'a invité dans un centre de formation pour qu'il aille former d'autres agriculteurs au Zai.

En 1997, des groupements départementaux de producteurs, les « unions départementales Zaï », se sont constituées ainsi que des écoles (une trentaine), « les champs écoles Zaï », pour former les producteurs à la pratique du Zaï. Les formés ne sont pas payés pour assister à la formation, mais lorsqu'elle s'achève, pour qu'ils puissent appliquer la technique dans leur champ, on leur donne un outil et des semences améliorées. D'autres organisations de producteurs comme les groupements naam vulgarisent également la technique.

Aujourd'hui, dans le nord du Burkina, il faut faire le Zai pour avoir une bonne récolte : dans plusieurs départements, tout le monde pratique le Zai, car ce n'est pas difficile. L'innovation est efficace et surtout très simple, ce qui fait que son succès dépasse largement le Yatenga. On est appliqué au Niger et même au Nigéria. On connaît même la technique en Europe du fait des publications scientifiques. La diffusion se fait à une grande vitesse par toute sorte de canaux. Comme il a adapté l'ancienne technique du Zai à son milieu, d'autres paysans l'adaptent à leur propre milieu.

6. Les difficultés rencontrées. Les solutions trouvées ou envisagées.

Des difficultés ont été rencontrées dans la vulgarisation : seuls les hommes pouvaient venir suivre des cours de Zaï dans le département de Zoromé car ils avaient des bicyclettes. Zoromé a dû demander des fonds à un projet pour mettre en place des écoles dans les cinq départements afin que les cours soient plus accessibles.

7. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

Il est important de savoir utiliser niveau à eau pour voir écoulement de l'eau et de connaître les doses de fumure à mettre dans trou de Zai (environ 2/3 capacité du trou).

Synthèse des débats

Les interventions portaient principalement sur le détail des techniques de production. Une question a été posée sur la suite du processus d'innovations et les relations avec la recherche. En effet, la pratique du Zai impose deux contraintes majeures qui pourraient probablement être levée grâce à des innovations dans le domaine du transport et de la mécanisation :

- (1) la capacité de transporter sur le champ une grande quantité de matière organique
- (2) la force de travail pour faire les trous en saison sèche : cette dernière fait souvent défaut car les jeunes sont en ville pendant cette période.

La première contrainte a déjà été levée grâce à l'utilisation de la charrette pour transporter la matière organique. Avant c'était les femmes qui faisaient ce travail. Par contre, aucune technologie n'a été trouvée pour creuser les trous, ce qui constitue actuellement la principale contrainte. L'innovateur s'est déjà adressé aux services techniques mais il n'a pas obtenu de réponse jusqu'à présent et il ne sait pas si la recherche travail sur ce type de matériel agricole.

➔ Innovation n° 6 : La fabrication de composte par les coopératives maraîchères (Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger -FCMN – Niya)

Présentée par messieurs Tahirou AMZA et Boubacar YACOUBA

Il s'agit de la valorisation d'une plante nuisible par son utilisation comme matière première de la fabrication du compost : la jacinthe d'eau. Initiée par un ONG nigérienne, la fédération des coopératives maraîchères s'est appropriée cette expérience.

Grâce à l'appui d'OXFAM un groupement féminin a testé l'innovation ; les résultats ayant été concluants, elle a été ensuite étendue à d'autres maraîchers à travers des formations réalisées dans 13 coopératives. Cette extension a connu l'implication de la recherche qui a ajouté le phosphate naturel pour améliorer la qualité du compost et former des paysans formateurs. Actuellement à travers un projet de la FAO, des champs écoles sont mis en place et des rencontres sont organisées chaque années entre les maraîchers pour favoriser la diffusion de l'innovation.

L'intérêt pour les producteurs se résumant par :

- La valorisation des ressources locales
- La fertilisation des sols
- La réduction des charges de production
- Le nettoyage du fleuve en lui débarrassant d'une plante nuisible qu'est la jacinthe d'eau.

Les difficultés rencontrées par les producteurs sont la non disponibilité de la jacinthe d'eau par certaines coopératives et les moyens de transport.

Les principaux acteurs impliqués :

- OXFAM Québec pour la naissance de l'innovation
- Structures techniques pour l'élaboration de guides,
- La recherche pour l'amélioration de la qualité et la formation des formateurs paysans
- La Fédération des Coopératives Maraîchères du Niger (FCMN – Niya).

Conseils pour la réussite de l'innovation :

- Former des paysans formateurs et les responsabiliser,
- Susciter des discussions autour des innovations pour apporter des améliorations,
- Impliquer des partenaires stratégiques comme la recherche.

Les débats ont surtout porté sur les questions de structuration de la fédération des coopératives maraîchères ; le taux d'adoption de l'innovation ainsi que l'état de la demande de formation sur les techniques de fabrication de ce compost.

A l'issue des débats, il s'est avéré que le caractère innovateur de cette expérience réside dans la lutte contre la jacinthe d'eau et son appropriation par les paysans. Aussi, ce compost diffère des autres par sa vitesse de décomposition avec peu d'apport d'eau.

→ Innovations n°7 : Les boutiques d'intrants de Mooriben

Présentée par messieurs :

Ayouba Hassan	chargé de programme à la Fédération des Unions de mouvements paysans du Niger (Mooriben).
Nourou Macki Tall	expert associé du projet intrants de la FAO

La Fédération Mooriben regroupe 15 unions de producteurs, représentant 300 groupements, soit près de 20.000 membres.

9. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

L'innovation, c'est la stratégie des producteurs pour s'approvisionner en intrants : la mise en place de boutiques d'intrants par une organisation de producteurs : la Fédération des Unions de mouvements paysans du Niger (Mooriben).

C'est innovant :

- dans la mesure où ce sont les producteurs eux-mêmes qui ont décidé de s'organiser et de construire les magasins ;
- parce que les boutiques sont installées au plus près des producteurs, dans les villages (alors qu'auparavant, ces derniers devaient aller jusqu'au chef lieu d'arrondissement ou même jusqu'à la capitale pour s'approvisionner, ce qui n'était économiquement pas supportable pour la plupart d'entre eux) ;
- car les intrants sont vendus au détail, ce qui permet aux producteurs d'acheter juste ce dont ils ont besoin ;
- car des services sont fournis aux producteurs avec les intrants : un appui conseil pour expliquer comment les utiliser, des cycles de formation, la mise en relation avec le brigadier sanitaire et la location des matériels appropriés pour que ce dernier puisse appliquer sans risques les produits phytosanitaires dangereux à la place des producteurs.

10. Les problèmes de départ.

Qu'est-ce qui nous a amené à nous organiser ?

- Le désengagement de l'Etat : l'abandon des services d'appui aux producteurs et notamment l'approvisionnement en intrants

- La nouvelle responsabilité des OP devant cette évolution du contexte : appuyer leurs membres pour qu'ils puissent s'approvisionner en intrants

11. La naissance de l'innovation.

1996 – pour la première fois, les Unions membres de la Fédération se sont cotisées pour acheter des engrais en commun (sans avoir de boutique)

1999 – une date marquante : les Unions ont acheté pour 10 million d'engrais mais elles se sont fait trompé sur la marchandise et ont perdu plus de la moitié de leur argent ! Suite à cette catastrophe économique, liée à la méconnaissance du marché, la Fédération a eu le souci d'appuyer ses membres pour la définition d'une véritable stratégie d'approvisionnement en intrants.

La FAO a lancé son « projet intrants » pour appuyer les producteurs pour l'accès aux intrants. Après une évaluation des besoins, le projet a décidé d'appuyer Mooriben pour monter une boutique d'intrant.

12. Les activités réalisées. L'évolution dans le temps. L'intérêt pour les paysans.

1 boutique en 1999. Aujourd'hui 17 boutiques d'intrants au sein de la Fédération Mooriben. (141 boutiques d'intrants pour tout le projet intrants de la FAO)

L'intérêt des boutiques est lié à la proximité (éviter déplacement jusqu'à chef lieu voir la capitale), à l'appui conseil, à la mise en relation avec le brigadier sanitaire, à l'achat au détail. L'intérêt est également dans la relation de Mooriben avec la recherche autour des intrants. Ils organisent ensemble des démonstrations auxquelles assistent les paysans.

13. Les acteurs principaux et leurs rôles.

Les principaux acteurs sont :

- les groupement et les unions : ils décident de mettre en place une boutique d'intrants, demandent un appui au niveau de la fédération, construisent le magasin et mobilisent leur fond de roulement pour faire fonctionner la boutique, ils centralisent les besoins en intrants de leurs membres et assurent l'approvisionnement ;
- La fédération agit en tant qu'intermédiaire :
 - o financier : elle recherche des appui auprès de ses partenaires, elle aide à la mise en place de comité de gestion des boutiques ;
 - o technique : elle fait le pont entre producteurs et recherche : la Fédération fait analyser les intrants avant la mise en place au niveau des Unions pour s'assurer de leur qualité ; elle organise aussi des démonstration à destination des membres pour présenter les produits ou techniques issues de la recherche ;
 - o Avec des actions de lobbying auprès du directeur de l'organisation distributeur d'intrants, Mooriben a également pu faire diminuer le prix de manière conséquente pour ses membres.
- Les services techniques.

14. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

Le nombre de personnes touchées : il est difficile à estimer pour Mooriben.

Pour l'ensemble du projet intrants, c'est 14 boutiques d'intrants suivies en 2003, soit avec en moyenne 200 clients par boutiques pendant une campagne et 10 personnes par clients (la famille), 282 000 personnes touchées.

La promotion de la démarche a été faite à travers les médias nationaux et les radios communautaires et à travers l'organisation de rencontres d'échanges.

15. Les difficultés rencontrées.

Au niveau des boutiques :

- le niveau de formation des responsables de boutiques n'est pas toujours suffisant ;
- le fond de roulement de la boutique est quelquefois insuffisant ;
- les règlements ne sont pas souvent respectés

Au niveau des caisses de crédit villageoises, qui constituent un autre élément du projet intrants accompagnant les boutiques :

- Les règles de gestion ne sont pas respectées (transgression des règles d'attribution des crédits) ;
- Le chevauchement des lignes de crédits des Unions rend souvent difficile l'accès au crédit intrants (accès à un crédit intrants impossible du fait de l'existence d'un crédit précédent dont la période de remboursement n'est pas achevée, par exemple un crédit embouche sur 6 mois contracté il y a 4 mois).

Les solutions trouvées ou envisagées.

- Le Warrantage : c'est une technique qui permet de faciliter l'accès au crédit pour l'achat des intrants ; au démarrage de la campagne de semis, on hypothèque une partie de son stock de grain contre l'obtention d'un crédit basé sur le prix actuel du mil, ce qui permet de s'approvisionner en intrants ; lorsque le prix s'élève, la vente du stock permettra de gagner plus de que la valeur initial du stock, et donc de rembourser le crédit et de dégager un surplus.
- L'amélioration des capacités de gestion : accent sur formation sur le tas, sur l'appui conseil ;
- Le Fond Tampon au niveau de la fédération : si une union n'a pas de ressource au moment où elle a besoin d'intrants mais qu'elle a des récoltes en warrantage, la fédération peut lui avancer des fonds ou aider dans la négociation avec les partenaires.

16. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

Les principaux conseils sont :

- de prendre conscience de l'importance des services rendus aux producteurs au-delà du simple approvisionnement en intrants (formation et suivi rapproché)
- appuyer dans la gestion dès la formation et le suivi rapproché
- d'être prudent au moment mobilisation du fond de roulement de l'OP : être sûr des capacités de l'OP à récolter le fond de roulement avant de mettre en place la structure

Synthèse des débats

Les débats ont porté notamment sur les relations entre OP et projet et entre OP et boutiques d'intrants. Des précisions sur la mobilisation des ressources pour l'émergence et la diffusion ont été demandées. Un facteur de réussite du projet intrant a été souligné : la stricte séparation entre approvisionnement en intrants et fourniture du crédit intrants.

- **La relation projet / OP.**

C'est le projet intrants a fait la promotion des « boutiques d'intrants ». Avant le projets, les boutiques qui existaient étaient appelé « magasin d'achat et de vente des intrants », le nom « boutique » lui-même a été donné par le projet, ce qui montre le rôle central qu'occupe et qu'a occupé le projet. Le projet intrants a été négocié par le gouvernement nigérien. Il n'est pas géré par les paysans mais il sert les paysans. Le personnel du projet travaille en étroite collaboration avec ces derniers. Mooriben a été la première OP à s'investir dans la promotion des boutiques d'intrants. A travers ce programme, les organisations prennent conscience qu'elles peuvent remplir service à leurs membres tout en gagnant de l'argent. La symbiose entre OP et projet est exceptionnelle : l'organisation s'épanouit sous sa propre dynamique en profitant de l'appui du projet. Les demandes d'adhésion affluent, le nombre de groupements membres a presque doublé, les gens constituent des groupements qui adhèrent aux unions ce qui renforce également la fédération.

- Les relations boutiques / OP

En assemblée générale des unions, on présente le bilan de la campagne passée, on programme la campagne suivante, on évalue le fonctionnement des boutiques. L'AG met en place un comité de gestion de la boutique, composé par le gérant, le responsable approvisionnement chargé du suivi des stocks et le trésorier. Le comité de gestion est sous tutelle du conseil administration de l'union.

L'achat groupé à la capitale permet de diminuer les frais de transport. La boutique sert de point focal pour regrouper les commandes d'intrants des groupements membres ou non membres de l'union. Les radios communautaires informent la population. En mars, Assemblée Générale de l'organisation décide la commande d'intrants.

- La mobilisation des ressources pour le démarrage et la diffusion

- Dans la région du fleuve Niger, les gens vivent du riz et sont obligés d'acheter des intrants. La première boutique s'est donc ouverte sur fond propre de la population. Puis le projet est arrivé en appui en fournissant un fond pour la mise en place de 8 boutiques d'intrants.

- Les boutiques d'intrants font des bénéfiques mais pas suffisamment pour créer de nouvelles boutiques. Dans la zone de Mooriben, le secteur privé n'arrive pas à se développer. Les privés s'installent dans les zones à haute valeur productive, avec également un appui du projet intrants.

- Un facteur de pérennisation : la séparation de l'approvisionnement et du crédit

La boutique ne fait pas de crédit. Mais le projet intrants de la FAO soutient également la mise en place de Systèmes Financiers Décentralisés à proximité des boutiques. La différence entre ce projet et la plupart des projets similaires est d'avoir promu une séparation stricte entre fonction de commercialisation des intrants et fonction crédit : le commerce de l'argent est considéré comme une affaire de professionnels. Cette séparation est une garantie de durabilité du dispositif. La plupart des autres projets ont échoué à ce niveau.

Innovation n° 8 : Les comités de suivi évaluation (CSE) des activités villageoises de gestion des ressources naturelles.

Présentée par messieurs :

M. Guéro	coordinateur du projet
M. Abdou Salé	producteur membre d'un comité de suivi évaluation

1. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

Il s'agit d'une innovation organisationnelle permettant le transfert de la maîtrise d'ouvrage des projets de développement local aux paysans. Le projet qui la porte abandonne définitivement l'approche « top down » des projets classiques et soutient véritablement les projets des paysans, en tentant de promouvoir leurs activités pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs. Généralement, dans les programmes et projets de développement classique, ce sont les agents qui mettent en place leur suivi évaluation et qui définissent leur manière de travailler, leurs indicateurs, leurs indices d'impact. Ici l'innovation est d'appuyer les paysans pour que ces derniers puissent réaliser eux-mêmes le suivi évaluation de leurs activités.

2. Les problèmes de départ.

Le projet part d'un constat d'échec : quand on revient voir ce que deviennent les projets, on n'en trouve plus de traces car il n'y a pas d'appropriation des projets par les acteurs. Il s'agit d'intervenir d'une autre manière pour que les actions puissent se pérenniser et répondre aux besoins de la population.

3. La naissance de l'innovation.

L'innovation est issue d'une recherche méthodologie sur l'appui aux projets qui s'insèrent dans la démarche de développement local. Elle applique dans le domaine de l'agroforesterie les nouvelles approches issues de la recherche organisationnelle et sociale.

Le programme a d'abord été testé sur 3 villages : l'objectif était de construire des programmes d'activités (de défrichement améliorée) qui s'insèrent dans un schéma d'action villageois, puis de trouver avec les paysans le moyen de s'assurer qu'ils soient au centre de la mise en oeuvre. Les villageois ont proposé tout d'abord de créer un comité de 10 membres chargé d'assurer la bonne conduite des activités (composé de 2 personnes par quartier du village). Après un certain temps, un village a constaté un problème de coupe d'arbre frauduleuse. Il a alors décidé de mettre en place un comité de surveillance plus restreint chargé de surveiller les terrains, ce qui a permis de faire diminuer sensiblement ces coupes. Lors des forums inter villageois, la recommandation de création d'un comité de surveillance a été adoptée par les autres villages.

L'évaluation de ce test a posé la question de l'extension du dispositif à d'autres domaines d'activités (agriculture, élevage...) et à d'autres villages (de 3 à 6 villages). Mais elle a surtout posé deux questions fondamentales :

- Comment renforcer la mobilisation de la population autour du schéma d'action villageois ?
- Comment s'assurer que les activités menées répondent aux demandes de la population ?

L'idée de mettre en place un comité de suivi évaluation de l'ensemble des activités du village, élus par l'association villageoise, est sortie de cette réflexion et c'est là l'innovation principale.

4. Les activités réalisées. L'évolution dans le temps. L'intérêt pour les paysans.

Chaque comité suit les indicateurs : chaque membre dispose d'un cahier de suivi évaluation et tourne pour relever les indicateurs les jours de suivi des activités. Lorsqu'ils constatent un problème ils se réunissent et font venir les personnes responsables de l'activité. Ils en

discutent avec le village lors des réunions mensuelles et lors de la réunion annuelle avec l'ensemble du village et avec les agents du projet. Le comité informe les personnes du village sur les activités menées. On dégage les problèmes et on trouve des solutions.

L'intérêt, c'est d'abord la transparence : tout le monde est informé sur les activités et les résultats. C'est ensuite l'amélioration de la conduite des activités : les échanges permettent au villageois d'apprendre comment éviter les erreurs.

5. Les acteurs principaux et leurs rôles.

- Les agents du projet fournissent du matériel, des financements, des conseils et aident à la mise en relation avec d'autres partenaires pour l'obtention de financements complémentaires ;
- Les chercheurs proposent des résultats de recherche qui sont mis en expérimentation avec la population ;
- Les services techniques de proximité appui en matière expérimentation ;
- Le comité de suivi évaluation assure le suivi des activités et la circulation information. Les membres des comités sont bénévoles. Ils sont désignés par les villageois en Assemblée Villageoise. On n'observe aucun conflit avec autorités villageoises.

6. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

- Six villages avec dans chacun un comité de suivi évaluation (10 personnes) et des sous comités (de 3 à 5 personnes) par domaine d'activité : environnement, agriculture, élevage, activités socio organisationnelles. Cela représente 120 animateurs villageois pour l'ensemble des villages.
- Les villageois s'engagent à diffuser leurs résultats aux autres villages d'intervention lorsqu'ils sont positifs. Une réunion d'autoévaluation annuelle réunit les 6 villages pour discuter des résultats des activités et rencontrer les services techniques.
- Il y a une communication plus large à travers des ateliers, des films, des rencontres entre paysans, projet et services techniques. Les gens sont largement informés sur ces résultats et le projet est très sollicité par les autres villages. Il y a 6 villages d'intervention, mais 30 villages sont déjà concernés par le projet.
- Le projet fonctionne depuis 3 ans et va s'achever, la seconde phase élargira la zone d'intervention et cherchera à développer des dynamiques inter villageoises. Pour la préparer, les comités de suivi évaluation des villages d'intervention actuels appuient les villages voisins pour qu'ils puissent comprendre la démarche et gagner du temps. Le projet appui ces échanges entre villages.

7. Les difficultés rencontrées. Les solutions trouvées ou envisagées.

Les problèmes rencontrés sont :

- le mauvais choix certains membres des comités
- le manque d'alphabétisation qui pose des problèmes pour la prise de note : le manque d'alphabétisation n'est pas un obstacle à la planification et à la réalisation des activités (grâce à l'emploi de méthode participative) mais à leur capitalisation. Cela pose des problèmes d'accès à l'information.
- l'absence de femme

Les solutions :

- Le projet a recruté un formateur en alphabétisation
- Certains villages ont pris des dispositions pour résoudre problème mauvais choix des membres

8. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

Si paysans ne savent pas comment les actions sont conduites, quels sont leurs impacts, un projet ne peut être durable. Le transfert de la maîtrise d'ouvrage des projets aux paysans implique de les mettre dans le système de suivi évaluation du projet. Ce système est également une garantie de transparence : il améliore la gestion des biens communs au sein du village et facilite la communication avec les partenaires.

Synthèse des débats

Des questions sur la philosophie et le fonctionnement du projet ont été posées aux innovateurs. Mais les débats les plus intéressants ont portés sur les relations entre le projet et les acteurs paysans et les appréciations entre terme de dynamiques autonomes ou de dépendances.

Principes d'intervention qui sous-tendent le projet

- Auto diagnostic : paysans identifient leurs contraintes et trouvent des solutions avec la participation de la recherche et des services techniques
- Auto responsabilité : prise en charge de la poursuite du processus par l'organisation qui a réalisé la programmation

Quels relations entre suivi évaluation par les paysans et suivi évaluation du projet ?

- Parallèlement aux indicateurs des paysans, le projet a ses propres indicateurs plus classiques. Dans chaque comité de S/E, il y a un animateur qui constitue l'interlocuteur privilégié quand des partenaires du village veulent accéder à de l'information. Ce système facilite le travail du projet qui peut obtenir facilement les infos dont il a besoin.
- Lors de la planification une convention est établit entre le projet et le village. Elle définit clairement le rôle de chacun ce qui permet au final une évaluation des responsabilités de chacun dans la mise en œuvre des activités.

Dépendance ou dynamiques autonomes, les relations paysans / projet.

Pour le chef du projet : Avant le projet était un projet classique dans lequel les producteurs n'étaient que des bénéficiaires. Aujourd'hui on assiste à une inversion des rapports. Une dynamique propre au village a émergé du fait du système de S/E : les paysans identifient les activités qu'ils veulent développer, se fédèrent autour de ces activités et vont chercher l'appui auprès du projet. Les paysans vont fréquemment au projet pour nous poser des problèmes, nous demander des appuis, nous apporter des informations importantes. Il y a aussi un impact sur les rapport socio au sein du village : des acteurs qui n'avaient pas la possibilité de prendre des décisions historiquement, comme les femmes ou les peuls, se trouvent associés au projet et obtiennent une reconnaissance villageoise.

Pour certains participants : ils sont frappé au contraire par l'omniprésence du projet. Les acteurs se positionnent toujours par rapport à un projet (les villages voisins se préparent au prochain projet par exemple). La dynamique apparaît toujours dépendante du projet. Le projet doit être un levier, un tremplin mais sans cette réflexion, il y a un risque que tout disparaisse quand projet s'en ira. N'y a t il pas émergence d'OP qui créent leurs relations et cherchent

leurs appuis de manière autonome ? Plutôt qu'une inversion des rapports, on assiste à un équilibrage des rapports entre projet et producteurs pour construire des relations de partenariat. Mais des relations d'égal à égal demandent une certaine autonomie financière qui n'a pas été évoquée. Comment les activités des paysans sont-elles financées ?

En réponse à l'interrogation sur l'émergence d'OP, le chef de projet a expliqué qu'il y a émergence d'OP professionnelles centrées autour de certaines activités (organisation de producteurs de niébé d'un village commence à déborder sur village voisin ; groupement féminin se mettent en relation) et de quelques OP plus généralistes (exploitation de ressources naturelles...). Le projet devra les appuyer pour favoriser l'émergence de filières. Concernant l'autonomie financière, il a indiqué que lors de l'élaboration de la planification, un cadre conventionnel est négocié avec le village. Il y a cofinancement des activités avec une part autofinancé variable (le projet finance 25 - 50 à 75% selon les cas). Le projet favorise également la mise en relation des paysans avec autres partenaires.

➔ Innovation n° 9 : Cascade d'innovations par les paysans du Cameroun

Présentée par messieurs

Paul Tchawa	Universitaire participant au programme d'analyse et de mise en réseau des innovateurs dans le Nord Ouest du Cameroun
Kameni Barthélémy	Paysan innovateur ayant créé un système intégré agriculture-forêt-élevage-pisciculture

Exposé de Paul Tchawa

1. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

Il s'agit d'une chaîne d'innovations en cascade, qui a eu lieu dans une région de montagne avec pluviométrie au moins 4x supérieure à celle qu'on trouve ici.

2. Les problèmes de départ.

La première innovation commence en 1980 : les paysans font face à un problème de baisse de la fertilité, dans une période de croissance démographique induisant une réduction progressive des périodes de jachère.

3. La naissance de l'innovation.

Les paysans ont été obligés de chercher une solution pour accroître leurs rendements sans augmenter leurs superficies :

- Dans un premier temps, un paysan a pensé à aller chercher les bouses des vaches des éleveurs sur les collines pour l'amener sur son champ dans la plaine ;
- Ensuite, il a négocié avec les éleveurs pour que ceux-ci fassent séjourner leurs troupeaux sur son champ en saison sèche : une vingtaine de bêtes gardées par un berger la journée passaient la nuit dans un enclos sur leur champ ; la parcelle étaient subdivisée en quatre et la localisation de l'enclos changeait pour que l'ensemble du champ soit fertilisé. Les rendements des cultures de morene (une spécialité de la région inconnue au Mali) ont ainsi triplés et l'innovation s'est diffusée dans le village ;

- Un autre paysan du village a l'idée de construire un réseau d'irrigation gravitaire afin de profiter de la précédente innovation en saison sèche. Le devis pour la réalisation du réseau par une entreprise était de 6 millions de FCFA. Les paysans se sont associés et ont construit le réseau eux même en respectant les courbes de niveaux estimées à l'œil. Ils ont réussi et ont pu développer la culture de légumes de contre saison ;
- Un troisième paysan de la même localité a pensé à améliorer la technique de récolte : pour cela il a attaché une lame de rasoir au bout d'un bout de bambou. Cette technique s'est diffusée dans toute la localité.

4. Les acteurs principaux et leurs rôles.

L'intérêt principal de ces innovations, outre l'augmentation de la production, a été de régler un problème social entre agriculteurs et éleveurs. L'Etat et les institutions judiciaires sont très intéressés par cet aspect.

5. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

Près de 80% de la population de la zone ont adopté les parcs nocturnes pour les animaux. Une cinquantaine de concessions sur une trentaine d'ha environ sont irriguées par le réseau gravitaire.

6. Les difficultés rencontrées. Les solutions trouvées ou envisagées.

La demande de troupeau pour couvrir les besoins de fertilisation n'a pas été satisfaite.

7. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

Les chercheurs généralement coupés de ce genre d'innovation, alors que certains paysans sont techniquement très forts. Il faut développer des programmes de recherche participatifs. Nous cherchons actuellement à répondre à la question des producteurs : « combien d'animaux faut-il mettre sur quelle surface pour avoir une fertilisation optimale »

Exposé de Kameni Barthélémy

1. De quoi s'agit-il ? Le neuf ?

Il s'agit de techniques pour améliorer la fertilité des sols grâce aux plantes, au contrôle de l'érosion, à l'agroforesterie et à l'élevage associés. Ce sont des techniques pour mieux gérer et gagner en sécurité alimentaire sans trop investir et donc sans trop de risques (lorsqu'on paye des engrais, on ne sait jamais si les bénéfices des ventes seront suffisants pour rentabiliser).

2. Les problèmes de départ.

J'ai quitté mon travail de chauffeur de taxi. Au même moment, le prix du café a chuté, mais j'ai décidé de m'installer tout de même plutôt que de retourner en ville. J'ai suivi les cours d'un institut technique en élevage. Le directeur m'a dit de quitter ma zone car elle trop aride mais je suis resté. J'ai commencé par arracher les herbes pour les mettre sur mon champ et améliorer la fertilité, mais ça a été un échec. J'ai alors décidé de suivre la formation sur l'agroforesterie en 2 ans délivrée par le PNUD au sein de l'école technique d'agriculture.

3. La naissance de l'innovation.

Après la formation en agroforesterie, je suis revenu. Pour enrichir le sol, j'ai installé des bandes antiérosives à partir d'espèces fixatrices, j'ai cultivé des légumineuses et j'ai fabriqué compost. Mon champ de 2 ou 3 ha s'est transformé en un champ fertile. J'ai commencé à accueillir des élèves des écoles pour qu'ils effectuent leur stage sur mon exploitation.

4. Les acteurs principaux et leurs rôles.

L'exploitation est familiale. J'emploie des salariés et j'encadre des stagiaires de plus de 16 ans. Les différentes activités que j'ai installées sur mon exploitation sont les suivantes : un étang piscicole, une porcherie, un élevage de moutons, des ruches, des légumineuses (haricots), des caillennas (arbustes)... Tout le système est intégré : les fèces des animaux vont dans l'étang et permettent le développement du milieu aquatique, l'alimentation des poissons ; l'étang permet d'irriguer les cultures ; lorsqu'on vide l'étang on récupère les poissons et on racle la matière organique pour mettre sur les champs ; les abeilles améliorent la reproduction des cultures ; les caillennas améliorent le miel des abeilles ; les branches de caillennas servent de tuteurs pour les haricots, elles servent ensuite de bois de chauffe, les cendres vont dans la fosse à compost pour neutraliser les acides... Les produits qui sont écoulés sur le marché le sont à un prix plus élevé car ils sont biologiques.

Avec l'ONG SAILD, j'ai développé la formation par les paysans pour les paysans. Les paysans n'y croient pas quand des techniciens viennent leur transmettre des messages techniques, mais ils y croient quand c'est un paysan. J'accueille également des stagiaires des écoles d'agriculture et j'effectue également un suivi après l'installation de mes stagiaires. Je dispense également des formations pour les agents techniques agricoles. J'ai développé par ailleurs une collaboration avec les chercheurs.

5. Le nombre de personnes touchées. La diffusion de l'innovation.

Pour les formations en agroforesterie que je dispense, l'information circule grâce au journal « La Voix du paysan ». Je rédige aussi des textes techniques pour ce journal.

La diffusion au niveau local se fait grâce à la radio, qui incite les gens à venir visiter mon exploitation. Avec la mévente du café, beaucoup se sont centrés sur d'autres productions que je leur ai montrées. D'autres ne s'engagent pas pour cause de manque de main d'œuvre.

6. Les difficultés rencontrées. Les solutions trouvées ou envisagées.

Je rencontre un problème pour aider les paysans stagiaires à s'installer, car ils viennent souvent de loin (d'autres zones ou d'autres pays) et il est difficile de les suivre.

7. Les conseils pour ceux qui souhaiteraient se lancer dans la même activité ?

- Il faut lire le guide du PNUD sur les techniques de production durables ;
- Il faut étendre le réseau des paysans innovateurs qui existe au Cameroun vers les autres pays de la sous-région ;
- Il faut comprendre qu'utiliser des engrais chimiques, c'est jeter de l'argent. Chez moi, je n'utilise aucun produit chimique et n'emploie que des méthodes de production biologique, le rendement et le goût sont largement meilleurs. Mes stagiaires viennent généralement de

l'école régionale d'agriculture qui forme les fonctionnaires. Je reproche l'importance accordée aux produits chimiques dans ces écoles. Il n'y a pas d'agroforesterie dans leur programme.

Synthèse des débats

Les débats ont portées essentiellement sur l'expérience de M. Barthélémy. La nature et la diffusion de son innovation ont été discutées.

M. Barthélémy a présenté son innovation comme une innovation technique. Il pense que son système agricole innovant est diffusable et déjà diffusé en zone sahélienne (il suit des stagiaires qui s'installe sans cet zone). Il s'agit seulement de l'adapter en choisissant un système agroforestier adéquat pour cet environnement.

Pour d'autres participants, c'est le fait d'utiliser son exploitation comme exploitation modèle qui constitue l'innovation majeure. D'après ce qu'il a rapporté, son innovation ne se diffuse pas, car ceux qui viennent apprennent des techniques d'agroforesterie les utilisent pour produire et vendre mais n'utilisent pas leur exploitation comme outils de diffusion tel qu'il le fait.

→ Innovation n° 10 : Le fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA).

Présentée par messieurs Sylvain KOUAO et Innocent SINDIKUBWABO

Le FIRCA est le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles, qui finance des programmes de recherche appliquée, de conseil agricole, de la formation au métier pour les Organisations Professionnelles Agricoles ; mais elle ne prête pas d'argent.

Il est né des constats suivants :

- Le disfonctionnement et/ou la mauvaise distribution des ressources destinées au financement du système de recherche
- Le manque de ressources pour accompagner les évolutions des interventions dans le domaine du conseil agricole,
- L'absence ou l'insuffisance des services rendus par les prestataires de services, malgré la mise à disposition des ressources par les producteurs et l'Etat ;
- Des conflits liés à la gestion des prélèvements pour les services à rendre dans plusieurs filières ;
- Une discontinuité de la fourniture des services agricoles par manque de financement et une absence de mécanisme de financement durable des services agricoles ;
- Une volonté des partenaires au développement de trouver un cadre approprié pour la mise en œuvre des programmes de développement du secteur agricole ;
- Une insuffisance de l'appui au mouvement professionnel agricole ;

- Un besoin de solidarité au sein des filières et entre les filières.

Le FIRCA est un outil de financement du développement agricole, initié par la profession agricole et négocié auprès de l'Etat avec la complicité des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et le FMI. Il s'agit de pérenniser le financement des programmes de fourniture des services agricoles dans tous les secteurs de productions végétales et animales tout en corrigeant toutes les insuffisances ayant motivé sa création. Il repose sur quatre principes :

1. La co-responsabilisation (Etat / Profession) dans :
 - L'identification des besoins en services agricoles aux producteurs,
 - Le choix des prestataires,
 - Le suivi / évaluation des programmes, des prestations de services.
2. Le cofinancement et la cogestion (Etat / Profession)
3. Le juste retour et la solidarité : les secteurs qui cotisent, doivent bénéficier d'au moins 75% des ressources pour le financement de leur programme spécifique. Les 25% de leurs cotisations sont destinées aux secteurs qui ne peuvent pas cotiser par manque de ressources.
4. Les prestataires de services ne seront payés que pour les services effectivement et correctement rendus aux producteurs conformément au cahier de charges et de leur contrat de prestation.

Le FIRCA est régi par la loi n°2001-635 du 09 octobre 2001 portant sur l'institution des Fonds de Développement Agricole et reconnu d'utilité publique. Il comprend trois organes :

- L'Assemblée Générale composée de 152 membres issus de 4 collèges : producteurs et leurs organisations, Agro-industries et industries de premières transformations, Organisations Professionnelles et Consulaires, le collège des représentants de l'Etat ;
- Le Conseil d'Administration est composé de trente quatre membres dont 23 représentant la profession agricole ;
- La Direction Générale de trois départements.

Les ressources du FIRCA sont constituées par :

- Les cotisations professionnelles versées en application de la loi par les producteurs des secteurs de production animale, forestières, végétales, par les agro-industries et les industries de premières transformations des différentes filières ;
- Les contributions d'origines politique ou privée ou d'organismes extérieurs ayant pour objet de financer la recherche appliquée, le conseil agricole ou l'appui aux OPA ;
- Toute recette exceptionnelle, subvention et produit financier.

Le budget adopté pour le financement des programmes de cette année s'élève à 4milliards.

Un commissaire aux comptes désigné en assemblée générale assure le contrôle et présente chaque année, un rapport portant sur les comptes et les procédures de gestion du FIRCA à l'AG. Un cabinet d'audit externe assiste la direction générale et le conseil d'administration

par le contrôle de l'exécution des opérations financières. Un commissaire du gouvernement siège de droit à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

Les acteurs impliqués sont l'Etat ivoirien, tous les producteurs, l'Union Européenne et la Banque Mondiale.

Les difficultés rencontrées ont été la lenteur dans l'acceptation de l'initiative par les pouvoirs publics ivoiriens. Comme solution, il a fallu une complicité avec les bailleurs de fonds qui ont forcé les pouvoirs publics en posant l'acceptation de cette initiative comme condition à toute décaissement au profit de l'Etat ivoirien.

Les présentateurs de l'innovation pour conclure, ont souligné le fait que tous les pays africains peuvent avoir un tel outil, et qu'il suffit de s'organiser et de mieux définir l'utilisation du fonds.

Après ce brillant exposé de l'innovation ivoirienne, les participants ont salué le courage et la ténacité des paysans ivoiriens pour cette expérience réussie, et souhaitent qu'elle soit diffusée pour être mieux connue. Mais les participants ont tout de même relevé certains aspects ayant beaucoup contribué à sa réussite qui sont entre autres :

- L'agriculture ivoirienne repose sur des grandes filières d'exportation,
- La capacité de négociation des responsables professionnels agricoles,
- Leur complicité avec les bailleurs de fonds,
- Le pouvoir était en position de faiblesse et n'avait pas le choix.

Beaucoup de questions posées sur la fonctionnalité, la gestion et la pérennité du FIRCA ont été répondues avec satisfaction. Globalement il ressort de la présentation de l'innovation ivoirienne et des débats qui en ont suivi que :

- Il est temps que les paysans s'organisent et réclament certaines choses,
- Ils doivent se former et s'informer pour mieux négocier et influencer les décisions politiques,
- Ils doivent élire des responsables assez crédibles et engagés pour leurs causes.

➔ Innovation n° 11 : Dynamique paysanne et mode d'organisation innovant au sein d'une OP faîtière, le cas de FONGS.

Présenté par

Daouda Diaye	chargé de l'information et de la communication à la FONGS
--------------	---

La FONGS est une fédération d'OP qui regroupe 32 associations présentes dans les 11 régions du Sénégal, avec une coordination régionale par région et 1 coordination nationale.

L'innovation présentée, c'est le mode d'organisation de la FONGS (M. Diaye a présenté le texte qu'il nous a remis, construit selon notre grille de présentation)

Synthèse des débats

Les débats ont portés sur la vision et les missions de la FONGS, sont mode d'organisation pour les remplir et ses relations avec les pouvoirs publics.

La vision

La FONGS défend l'exploitation familiale. C'est une exploitation gérée par un chef d'exploitation, avec sa femme et ses enfants, quelque soit la taille de l'exploitation, avec ou sans main d'œuvre familiale et équipement. Un chef d'entreprise agricole, installé en ville, qui emploie des manœuvres en brousse n'en fait pas parti. La FONGS a remis la famille au centre du débat sur l'agriculture. Aujourd'hui, cette notion est reprise par le CNCR, le ROPPA, et petit à petit l'AOPP.

Les missions

Un participant a remis en cause l'orientation de la FONGS qui ne gère que des aspects politiques mais ne travaille sur les aspects techniques de production et d'organisation des filières. Cette question a amené au débat sur la spécialisation des OP, au regard de la complexité des problèmes rencontrés : Qu'est ce que la faïtière doit mettre en œuvre sur le terrain ? Qui doit faire quoi, à quel niveau ?

La FONGS intervient au niveau de la réflexion nationale sur les politiques, en travaillant plutôt sur le concept d'exploitation familiale que d'organisation par filière. Ce sont d'autres niveaux qui mettent en œuvre des actions concrètes de terrain. Certaines des organisations membres de la FONGS sont des organisations économiques. Elles sont autonomes dans la réalisation de leurs activités économiques et la FONGS respecte scrupuleusement cette autonomie. Mais les problèmes qu'elles rencontrent sont souvent d'ordre politiques (si on prend l'exemple du riz, nos problèmes ne sont pas des problèmes de production mais de politique agricole) dont l'intérêt du travail de la fédération.

Les relations entre la FONGS et sa base et le fonctionnement interne

Comment s'organise la FONGS pour aider les paysans à formuler leur besoin et les prendre en considération ? Pour répondre à cette question, M. Diaye a précisé la structuration et le fonctionnement de la FONGS. La structuration de la base au sommet et la suivante : Associations → Unions → Ententes → Fédération. Le sommet reçoit les préoccupations de la base et les traduit en projet. C'est le rôle des associations autonomes d'être en contact direct avec la base.

L'Assemblée Générale décide de l'adhésion au niveau national et donne les orientations politiques. Les décisions sont appliquées par le Secrétaire Général et le Président Ngiogou Fall, qui font appel pour cela à des salariés. Le Président assure la représentation de la FONGS, mais aussi du ROPPA. Mais ce n'est pas lui qui gère la maison, c'est le secrétaire général qui dirige les 6 agents de l'équipe technique: Information Communication, Suivi évaluation, Exploitation Familiale, Financement Rural, Transformation, Commercialisation.

Une très grande importance est donnée au respect scrupuleux des statuts et au renouvellement des instances. La FONGS accompagne ses associations membres lorsqu'elles sont crises par rapport à leur fonctionnement statutaire. En 2001, la FONGS a effectué une évaluation décennale. Tous les membres ont été consultés par l'équipe d'évaluateurs pour faire remonter au niveau national l'ensemble de leurs attentes.

La maîtrise de la croissance

La FONGS a une politique de « porte fermée ». Elle reçoit toujours des demandes d'adhésion mais en général, il faut attendre 4 ou 5 ans avant d'obtenir un accord. Les OP veulent adhérer pour bénéficier des programmes de renforcement des capacités des membres, pour avoir un meilleur accès à l'information. La FONGS analyse en détail chaque candidature avant d'accepter. La FONGS mène actuellement une réflexion sur son maillage pour renforcer sa ancrage dans les régions où elle est peu présente.

Relation Etat/FONGS

D'après le directeur du développement communautaire de l'époque, le partenariat avec l'Etat n'était pas facile au début des années 1990. En 1991, lorsqu'il y a eu l'autoévaluation de la FONGS, une tournée commune entre le directeur et le secrétariat général de la FONGS a été organisé pour mieux comprendre les relations difficiles entre les associations et les préfets. Ils ont constaté alors que les difficultés provenaient généralement des échelons administratifs intermédiaires. En 1996 : un atelier de réflexion a été organisé sur le type d'agriculture qu'il fallait soutenir. Le CNCR et la FONGS ont défendu un rôle d'orientation de l'Etat mais aussi la liberté de décision des paysans. Ce fut une période de tension mais finalement un partenariat s'est progressivement construit entre OP et Etat.

L'intervention sur des problématiques nationales de la FONGS se fait à travers le CNCR, qui représente un véritable poids politique. Par exemple, lors de la concertation sur la Loi d'Orientation Agricole Sénégalaise, le passage concernant le foncier du projet de LOA gouvernemental, qui prévoyait la création d'une agence chargée de la gestion de la terre a été écarté suite aux pressions du CNCR. Le projet de LOA a été traduit dans toutes les langues locales et mis en discussion dans toutes les OP membres du CNCR. Un travail de consultation préparatoire spécifiquement sur le foncier a été mené par le CNCR et il servira à influencer la future la loi foncière.

Pour la FONGS, les paysans doivent occuper tous les espaces politiques depuis le niveau local. Réseau de partenariat de la FONGS doit aussi se construire au niveau local. La FONGS dispose d'un tableau de suivi avec l'ensemble des conseillers ruraux du Sénégal membres de la FONGS. La FONGS est également impliqué jusqu'à la base dans le CNCR : dans tous les CRCR, le Président ou le SG sont membres de la FONGS.

➔ Innovation n° 14 : Foire de semences et champs de diversité (mil, niébé, sorgho).

Présentées par messieurs DEMBELE Ibrahima (chercheur à l'IER) et TRAORE Issa de l'ONG FDS à San

Il s'agit de la préservation des ressources génétiques des plantes cultivées et de leur conservation par la mise en relation de deux savoirs (savoir paysans et savoir scientifique) à travers trois types d'acteurs : paysan, agent de développement et chercheur, dans la recherche concertée des problèmes, de leurs causes et des solutions.

Cette collaboration a été possible grâce à un programme de recherche participatif financé par le FIDA. L'identification des problèmes menée dans trois localités différentes de trois régions (San, Douentza, et Gao) a fait ressortir les problèmes suivants entre autres:

- Les cultivars locaux disparaissent,
- La disparition des connaissances locales,
- La faible collaboration entre les différents acteurs.

Deux expériences ont été initiées pour résoudre ces problèmes

- La foire des semences et,
- Les champs de diversité

La foire de semences : c'est un espace de rencontre entre paysans, entre paysans et entre paysans et autres. C'est l'occasion d'échanges de nouveaux savoirs, matériels entre acteurs. Son objectif global est de mettre en place un mécanisme de préservation et d'utilisation durable des variétés locales et des savoirs traditionnels. Ses objectifs spécifiques sont :

- Connaître la diversité génétique que détiennent les paysans;
- Favoriser les échanges inter paysannes;
- Sensibiliser les autorités, les paysans, les partenaires et les décideurs sur l'importance du matériel génétique local

La méthodologie repose sur :

- La mise en place de la commission d'organisation;
- Les structures/agences participantes;
- Les enquêtes et les investigations dans les villages;
- La mise en place d'un jury.

Trois foires ayant regroupé plus de 600 paysans de 40 villages ont suscité beaucoup d'intérêts chez ces derniers ; ce qui peut donner espoir pour la pérennité de l'activité.

- **2. Les champs de diversité :** c'est une recherche participative dont le but final est le renforcement de la capacité du producteur qui en est l'acteur principal. Il s'agit d'appuyer les efforts de préservation des variétés locales et renforcer les capacités des paysans à travers :
 - le renforcement des capacités des paysans à comprendre, analyser, gérer les ressources phytogénétiques pour leur utilisation durable;
 - l'augmentation de la diversité génétique dans les exploitations paysannes ;
 - l'encouragement des échanges de connaissances entre les différents ; partenaires, principalement entre les paysans et les chercheurs ;
 - la prise des décisions éclairées quand à l'adoption de variétés ;
 - la sensibilisation et le renforcement des capacités des partenaires ;
 - la création d'une synergie entre le projet et ses partenaires.

Méthodologie :

- Enquêtes ou investigations villageoises;
- La formation des formateurs ou facilitateurs;
- La mise en place des parcelles d'expérimentation; comprenait 6 variétés de la recherche et 6 variétés des paysans de différents villages et leur suivi selon un protocole;

Les acteurs impliqués et leurs rôles :

Les agents de développement assurent la mobilisation sociale et l'appui conseil aux producteurs. L'IER assure la coordination et la connaissance scientifique. Le FIDA finance les activités du programme. Les paysans s'occupent de l'expérimentation, observe, constate, analyse et posent des questions à l'agent technique qui l'a accompagné à faire le constat du problème de départ.

Impacts : Un village au départ, mais 10 villages aujourd'hui avec un nombre important de paysans touchés et de variétés de semences.

Difficultés rencontrées : les principales difficultés relevées sont celles de la satisfaction de la demande.

En terme de conseils les présentateurs de l'innovation ont souligné que les ressources génétiques devenant de plus en plus rares, notre sécurité alimentaire nous exige de les préserver, et nous devons avoir l'énergie nécessaire pour les entretenir ; car elles présentent des caractères de résistance à certaines maladies et nous avons besoins de ces ressources pour résoudre les problèmes de santé. Un tel processus demande l'implication de tous les acteurs dès son début.

Les débats ont surtout porté sur les questions d'institutionnalisation dont la prise en charge est en voie par les communes ou les Chambres Régionales d'Agriculture. Mais il a été souligné l'absence de rencontre et de synergie entre cette innovation et celle de l'AOPP qui aurait pu être un moyen de pérennisation et d'appropriation par les OP. Par rapport à cette dernière question, le chargé des commissions de l'AOPP a témoigné d'avoir échangé avec le responsable des ressources génétiques de l'IER sur l'éventualité de la prise en charge par l'AOPPR de Gao de l'organisation de la foire de semence de Gao.

➔ Innovation n° 17 : Les centres de prestation de services Faranfasi-so

Le Centre « FARANFASISO » ou en d'autre terme « la maison qui éclaire » dans les domaines du conseil de gestion et du conseil juridique, est un centre de prestation de service mis en place par les paysans. Il est né des constats suivants :

- A partir de 1991, suite à la restructuration de l'Office du Niger, le service au paysan est devenu insuffisant à cause de la réduction du personnel.
- Le retrait de l'Office du Niger de la commercialisation et de l'approvisionnement en intrant a créé un vide dans ces domaines alors que le rendement a augmenté suite à l'aménagement des champs : de 2T/ha à 4T/ha.

Au regard de ces constats, le Projet Centre de Prestation de Service a été initié par la coopération française pour combler ce vide et permettre aux producteurs de s'adapter à cette nouvelle situation. Des conseillers ont été recrutés pour informer et sensibiliser les populations et faire un diagnostic de la situation. Les problèmes identifiés étaient entre autres :

- Ceux de la commercialisation où les paysans rencontraient de sérieux problèmes avec les commerçants : non respect des engagements et détournement de fonds ;
- Problèmes d'approvisionnement en intrants ;
- L'endettement de niveau assez élevé dont le cumul pour l'ensemble de la zone s'élevait à 2 milliards suite aux problèmes de collaboration avec les commerçants ;
- Le manque d'organisation des producteurs.

A l'issue des diagnostics, les villages ont été en deux catégories selon le niveau d'endettement et d'organisation. Ensuite des fiches de reconnaissance des villages ont été élaborées ainsi que

des documents de reconnaissance de crédits en interne aussi bien qu'en externe. Des démarches ont été ensuite menées auprès des banques de la place pour rééchelonner les paiements. Des comptes annuels sont effectués après suivi des activités des villages pour être restitués.

De 8 villages au départ, elle en compte aujourd'hui 120. Avant la fin du projet, les paysans se sont considérablement appropriés l'outil, car chaque OP cotise à hauteur de 250000 FCFA. les frais d'adhésion sont de 5000 FCFA.

Difficultés rencontrées : la plus grande difficulté rencontrée a été une campagne de désinformation par certains agents de l'Office du Niger et certains gros exploitants qui ne voulaient pas de la réussite du projet.